

## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### LA CCVD CUMULE 15 ANNÉES D'ACCRÉDITATION, UNE PREMIÈRE DANS LE RÉSEAU

**Val-d'Or, le 8 décembre 2021** – La Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) est fière d'annoncer le renouvellement de son accréditation du Conseil d'accréditation des chambres de commerce du Canada. Valable pour une période de trois ans, l'obtention de ce certificat reconnaît officiellement que la CCVD a été évaluée avec succès par la mise en place des meilleures pratiques d'affaires dans son domaine.

Cette distinction allouée à la CCVD est d'autant plus intéressante puisqu'elle marque 15 ans d'accréditation continue, une séquence que seule la CCVD détient parmi le réseau des 130 chambres de commerce au Québec. L'organisation aura donc le privilège d'utiliser le statut d'accréditation continu et le logo « 15 ans » qui s'y rattache.

#### **Qu'est ce que l'accréditation ?**

Le programme de certification permet à une chambre de commerce de s'assurer qu'elle a instauré les processus administratifs de même que des procédures internes qui, s'ils sont appliqués avec rigueur au quotidien, lui permettront d'afficher que l'organisation opère selon les standards les plus élevés de l'industrie. Cette accréditation représente une forme de garantie de qualité, de transparence et d'intégrité et démontre que la chambre de commerce accréditée tend à viser l'excellence tant dans son développement stratégique que dans l'animation et la représentation de sa communauté d'affaires.

*« Obtenir cette accréditation est un sceau d'excellence en affaires dans le milieu des chambres de commerce. C'est plus qu'une fierté, c'est un devoir que l'on prend envers nous et envers nos membres de viser rien de moins que l'excellence. Nous sommes au service de notre communauté d'affaires et cette distinction découle directement du dynamisme de nos membres. Nous tenons donc à partager cette reconnaissance avec eux. »* déclare M. Jérémie Fournier, président de la CCVD.

Pour obtenir le sceau d'accréditation, la CCVD devait répondre à de nombreuses exigences divisées en trois secteurs soit les services et programmes aux membres, le fonctionnement et administration et les initiatives de politique et d'intervention.

*« C'est l'ensemble de notre travail et de nos processus qui sont analysés. Notre mission, nos finances, nos politiques, notre leadership, nos communications, nos activités, etc., tous ces éléments sont colligés pour ensuite être minutieusement évalués. C'est donc un exercice exigeant, mais aussi extrêmement gratifiant. Nous complétons avant tout ce processus pour nous et pour nos membres, puisque cette démarche nous permet de prendre un recul afin d'analyser nos interventions pour ensuite mieux avancer et continuer de nous dépasser année après année. »* déclare Hélène Paradis, directrice générale de la CCVD.

### **À propos de la CCVD**

La Chambre de commerce de Val-d'Or est un organisme à but non lucratif qui compte plus de 1 100 délégués actifs au sein de la communauté d'affaires. Ayant pour mission de promouvoir le développement socioéconomique, la CCVD agit comme partenaire mobilisateur, porte-parole et défenseur des entreprises de son territoire.

- 30 -

Source :

Pascale Langlois

Agente de communication

819 825-3703

Pour information :

Jérémi Fournier

Président